



Participer aux olympiades de sciences de l'ingénieur

publié le 10/11/2012 - mis à jour le 02/04/2013

Descriptif :

Concours académique et national des olympiades de sciences de l'ingénieur

Sommaire :

- Les objectifs
- Qui peut y participer ?
- Comment s'inscrire ?
- Comment se déroule le concours ?



Les « Olympiades de Sciences de l'Ingénieur » est un concours national organisé par l'Union des Professeurs de Sciences et Techniques Industrielles (UPSTI).

● Les objectifs

L'objectif de ces olympiades est d'apprécier et de récompenser des projets expérimentaux en sciences de l'ingénieur, menés par des équipes de lycéens pendant plusieurs mois. Cette action éducative vise notamment à développer chez les élèves l'esprit d'initiative, le goût pour la recherche et les compétences de l'ingénieur. La réalisation du projet s'effectue si possible en collaboration avec un ou des conseillers extérieurs à l'établissement choisis sous la responsabilité du professeur.

● Qui peut y participer ?

Les épreuves sont ouvertes aux lycéens des classes de première et de terminale des lycées d'enseignement général et technologique, publics ou privés sous contrat.

Le travail s'effectue par équipe. Chacune d'entre elle est constituée de deux à cinq lycéens, encadrés par un ou deux enseignants.

Les projets réalisés par les équipes devront intégrer des travaux expérimentaux pluritechnologiques dans le domaine des Sciences de l'Ingénieur.

Le [règlement](#) des Olympiades de Sciences de l'Ingénieur, validé par la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire, est disponible.

Une [plaquette](#) de présentation et d'information sur les Olympiades de Sciences de l'Ingénieur peut être imprimée et affichée dans l'établissement afin d'informer et motiver les lycéens pour y participer.

● Comment s'inscrire ?

L'inscription se fait auprès des professeurs dont le rôle est essentiel dans la motivation des élèves.

Les équipes qui veulent s'inscrire aux Olympiades de Sciences de l'Ingénieur 2013 doivent :

- compléter le [formulaire en ligne](#) avant le 21 Décembre 2012.

● Comment se déroule le concours ?

○ Les dates

Le concours se déroule en deux temps :

- **avant le 30 avril 2013, olympiades académiques** auxquelles participent les équipes d'une même académie.

Trois personnes interviendront dans l'organisation des Olympiades au niveau académique : Patrick Potier qui représente le corps d'inspection, Francis Hatté interviendra dans le cadre de la mission école /entreprise, et Gilles Guérineau qui est le correspondant académique des Olympiades (gilles.guerineau@ac-poitiers.fr)

- **le 22 mai 2013, concours national** sur le site de EDF Recherche et Développement à Clamart, auquel participent les équipes sélectionnées au concours académique ou inter-académique.

○ Les critères

Les jurys académiques, inter-académiques ou nationaux définissent pour chacun les modes d'évaluations qu'ils retiennent pour classer les candidats. Les critères retenus par ces jurys sont multiples :

- maîtrise du sujet ;
- réalisation pratique d'expérience ;
- qualité des solutions technologiques expérimentales ;
- modélisation ;
- formulation d'hypothèses ;
- capacité d'innovation ;
- esprit d'initiative et esprit critique ;
- démarche de projet et travail collaboratif ;
- qualité de la présentation et dynamisme des participants ;
- etc.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le [site officiel](#) .



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.